



L'AURORE

BUREAUX : LILLE — 15, rue d'Angleterre — Téléphone : 672

DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX : ROUBAIX — 35, rue de Valenciennes — TOURCOING — 85, rue des Ursulines

MERCREDI 17 NOVEMBRE 1909

35 ANNEE — N° 6861 — MERCREDI 17 NOVEMBRE 1909

5 CENTIMES

5 CENTIMES

La vie humaine

On dit que les meilleurs journalistes font toujours le même article, et que c'est surtout à cette persévérance obstinée qu'ils doivent la plus grosse partie de leur influence. Je ne suis pas des meilleurs, mais il me sera peut-être permis de les imiter en cela... quelques peu. Or, décidément, je demande à la répétition, nos contemporains n'ont pas trop l'air d'apprécier ce que vaut... ou peut valoir la vie humaine. Si on se laissait aller au pessimisme, on serait tenté de dire : étant donné l'usage qu'ils en font, c'est malheureusement assez logique. Lord Palmerston disait : « La vie serait encore tolérable, s'il n'y avait pas les plaisirs. » Avec l'usage désordonné que la plupart des Français — riches ou pauvres — font de ce dernier genre d'exercice, il n'y a rien de surprenant à ce qu'ils trouvent l'existence intolérable. En tout cas, ils en épargnent bien l'amertume, et ils craignent bien d'exposer de nouveaux êtres à ce découragement. Encore une statistique qui nous montre les progrès de ce singulier état d'esprit ! On l'a analysée ces jours derniers dans la Croix ; je n'y reviendrai pas... si ce n'est pour faire à mon confrère une observation dont j'aurais, certes, voulu être dispensé.

Parmi les départements où le petit nombre des naissances n'est pas tombé au-dessous de l'année précédente, il compte l'Orne et le Calvados, et il les en félicite. Je regrette de ne pouvoir joindre mes félicitations aux siennes. Mais sait-il pourquoi ces deux départements ne sont pas tombés plus bas encore ? Qu'il permette à un criminaliste plus vieux que lui de le lui apprendre. Eh bien ! c'est qu'ils étaient descendus à un tel niveau, qu'il leur était vraiment difficile de descendre plus bas ! Voilà l'explication : je conviens qu'elle n'est ni gaie ni honorable.

Vais-je de nouveau m'attirer à ce sujet les plaintes de certains Normands qui — plusieurs fois déjà — m'ont accusé de ne pas aimer leurs compatriotes ? Une fois de plus, je protesterais de la pureté de mes intentions. Si je n'aimais pas les Normands, je trouverais qu'il y en a trop, et je le dirais. Mais je trouve qu'il n'y en a pas assez, et je le dis. Est-ce là le jugement, est-ce là la parole d'un adversaire ?

Je me permettrais de le dire très nettement : je suis le moins socialiste des hommes ; mais j'aime encore mieux voir beaucoup d'enfants de socialistes que pas d'enfants du tout (ou si peu !) de conservateurs. Le proverbe populaire « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir » est vrai en toutes choses. On peut donc toujours espérer d'assagir, de convertir une génération socialiste : on peut compter, pour y réussir, sur les leçons des événements, sur les résistances de nos populations rurales, si attachées à la propriété individuelle et privée ; on peut compter sur les exemples de l'élite et sur les bienfaits — dont quelques-uns sont encore attendus — d'une meilleure organisation du travail et d'une meilleure répartition des bénéfices acquis en commun. Mais là où il n'y a plus d'enfants, là où les gens aiment mieux avoir un bouf ou une vache de plus dans leur étable qu'un garçon ou une fille de plus dans la maison de famille, que pouvez-vous espérer ?

La vie humaine court encore — on ne cesse pas de nous en donner chaque année les preuves officielles — d'autres dangers. L'année dernière, le rapport signé Aristide Briand nous apprenait que le nombre des attentats à la vie, qualifiés de crime, avait, dans la dernière période quinquennale, augmenté de 129 unités. Cette année, le rapport signé Barthou nous apprend que de 1906 à 1907, en une seule année donc, on voit, de plus, monter les paricides de 11 à 17, les infanticides connus de 87 à 100, — les meurtres, de 271 à 332, — les coups et blessures ayant occasionné la mort, de 162 à 190, — les coups et blessures envers les ascendants, de 6 à 10, — les violences envers les fonctionnaires, de 6 à 10, — le tout sans compter les crimes, très nombreux, dont les auteurs sont demeurés inconnus.

Le rapport triomphe de ce que les assassins proprement dits — ou les attentats qualifiés tels par la magistrature — n'ont pas augmenté, ont même diminué de quelques unités. C'est une belle consolation pour les familles des victimes de savoir que ce n'est pas un assassinat, mais un meurtre, qui leur a enlevé leur père ou leur mère ! Mais y a-t-il là une consolation pour la société et un argument en faveur de la suppression de la peine capitale ? Les assassins ne s'accroissent pas, parce que les attentats préparés contre telle ou telle personne, etc., en vue d'une vengeance particulière, ne se multiplient pas, sont même plus rares si vous voulez. Mais ce qui n'est pas plus rare, ce qui fait plus que compensation, c'est le nombre

Le Jubilé pontifical de S. S. Pie X

Rome, 16 novembre.
Par dépêche de notre correspondant particulier :
Pour fêter le vingt-cinquième anniversaire du sacre épiscopal du Pape, une messe solennelle a été célébrée ce matin pontificallement par S. Em. le cardinal Respighi, vicaire de Rome, dans l'église de l'Apollinaire, où l'évêque de Mantoue re-

tranché au ministre de la Guerre, qu'un des officiers dénoncé ne serait frappé. Or, trois mois après ces événements, le commandant d'Auterville, chef d'escadron au 12^e hussards, était envoyé à Sainte-Ménehould. Ecarté par cette infamie subis après tant d'autres, le commandant d'Auterville a pris sa retraite pour consacrer entièrement aux œuvres sociales.

« Dans des sentiments de pleine et sincère soumission à l'autorité ecclésiastique, et par l'entremise de S. G. Mgr l'évêque de Southwark, l'abbé Brémond déclare regretter et condamner tout ce qu'il a fait et dit de répréhensible au moment des funérailles du P. Tyrrell. Il déclare en outre adhérer sans réserve à toutes les doctrines de l'Eglise, et notamment aux enseignements contenus dans le décret Lamentabili et dans l'Encyclique Pascendi. »

« Fait à Aix-en-Provence le 5 novembre 1909. Signé : HENRI BRÉMOND. »

« Ajoutons enfin que la lettre écrite par le P. Brémond en date du 8 septembre, et citée dans l'article de M. de Narfon, ne donna pas satisfaction à l'autorité supérieure. »

Les journaux italiens ont rendu compte d'une manière tout à fait inexacte de notre information du 12, relative à M. Brémond. On nous fait dire, sur la foi d'une dépêche d'agence, que M. Brémond s'est « justifié ». Nous avons dit qu'il avait « donné satisfaction », ce qui n'est pas du tout la même chose.

« Je n'en ai pas souffert moi, du moins jusqu'ici, pour deux raisons que vous jugerez sans doute suffisantes : 1° parce que l'évêque de Nancy n'en a pas souffert moi lui-même ; 2° parce que ce rôle est inexistant. »

« M. le rédacteur en chef du Dagblad van Noord-Brabant, Bréda, nous écrit au sujet de ce qui a été dit ces jours-ci sur la Hollande : Le parti catholique de la Hollande est une organisation exclusive des catholiques ; elle forme, avec les partis protestants, qui s'opposent aux principes de la Révolution, la majorité dans le Parlement. Mais les trois partis restent indépendants les uns des autres ; ils se combattent quelquefois aux élections ; mais lorsqu'il y a lieu, ils forment une coalition (les trois partis et non les individus). Les évêques ont défendu aux ouvriers catholiques d'entrer dans ces Syndicats chrétiens ; ils doivent former des Syndicats catholiques. Dans notre parti catholique, il n'y a ni libéral, ni modéré ; notre force est que nous nous réunissons sur nos principes catholiques et que ainsi réunis dans le parti, nous nous coalisons avec d'autres partis, qui sont fondés sur des principes qui reconnaissent Dieu comme le souverain de tout, sans exclure la vie politique et sociale. »

A. VANDER KALLEN.
Bréda (Hollande), 15 novembre 1909.

« Lire dans le Peuple Français du 17 novembre : « A propos du discours de M. Ribot. Chimères et réalité », par le comte Albert de Mun. »

Le 35^e volume

Les 900 Contemporains environ qui ont défilé dans nos livraisons illustrées constituent aujourd'hui un monument considérable et unique, formant près de 29 000 colonnes et 35 beaux volumes grand in-octavo, tous indépendants les uns des autres, chacun formant une série à part. Le 35^e volume qui paraît aujourd'hui contient notamment les biographies de Philippe-Egalité, de Robespierre, de Labiche, de lord Raglan, et des artistes chrétiens Caubert, Etienne Gautier, Victor Orsel, qui méritent, certes, d'être mis en lumière ; des missionnaires comme Mgr Grandin et Mgr Provencher, le premier évêque de Saint-Boniface au Canada ; des inventeurs comme Ruolz ; du zouave Arthur Guillemin. C'est la grande variété des personnages historiques qui donne un attrait si spécial à cette importante publication. Chaque volume, broché, 2 francs ; port, 0 fr. 60 ; relié, 3 francs ; port, 0 fr. 70. Les 35 volumes, brochés, 70 francs ; reliés, 105 francs, port en sus, sont contenus dans un coiffe de 45 kilos.

Le cas Brémond

Voici la traduction de la note par laquelle l'Observateur Romano met au point cette question :
M. de Narfon public dans le Figaro du 10 courant, un long article dans lequel il traite, avec abondants détails, le cas de l'abbé Brémond.
Il raconte comment ce prêtre fut frappé par l'autorité supérieure de la suspension a divinis après la mort du malheureux P. Tyrrell, et comment cette même autorité supérieure leva l'abbé Brémond à la suite de la rétractation de l'abbé Brémond.
Mais comme la relation de M. de Narfon est sur divers points inexacte et incomplète, et peut, par conséquent, donner lieu à des équivoques, nous croyons nécessaire de publier textuellement la rétractation signée par le P. Brémond. En voici les termes :



« Dans des sentiments de pleine et sincère soumission à l'autorité ecclésiastique, et par l'entremise de S. G. Mgr l'évêque de Southwark, l'abbé Brémond déclare regretter et condamner tout ce qu'il a fait et dit de répréhensible au moment des funérailles du P. Tyrrell. Il déclare en outre adhérer sans réserve à toutes les doctrines de l'Eglise, et notamment aux enseignements contenus dans le décret Lamentabili et dans l'Encyclique Pascendi. »

« Fait à Aix-en-Provence le 5 novembre 1909. Signé : HENRI BRÉMOND. »

« Ajoutons enfin que la lettre écrite par le P. Brémond en date du 8 septembre, et citée dans l'article de M. de Narfon, ne donna pas satisfaction à l'autorité supérieure. »

« Je n'en ai pas souffert moi, du moins jusqu'ici, pour deux raisons que vous jugerez sans doute suffisantes : 1° parce que l'évêque de Nancy n'en a pas souffert moi lui-même ; 2° parce que ce rôle est inexistant. »

« M. le rédacteur en chef du Dagblad van Noord-Brabant, Bréda, nous écrit au sujet de ce qui a été dit ces jours-ci sur la Hollande : Le parti catholique de la Hollande est une organisation exclusive des catholiques ; elle forme, avec les partis protestants, qui s'opposent aux principes de la Révolution, la majorité dans le Parlement. Mais les trois partis restent indépendants les uns des autres ; ils se combattent quelquefois aux élections ; mais lorsqu'il y a lieu, ils forment une coalition (les trois partis et non les individus). Les évêques ont défendu aux ouvriers catholiques d'entrer dans ces Syndicats chrétiens ; ils doivent former des Syndicats catholiques. Dans notre parti catholique, il n'y a ni libéral, ni modéré ; notre force est que nous nous réunissons sur nos principes catholiques et que ainsi réunis dans le parti, nous nous coalisons avec d'autres partis, qui sont fondés sur des principes qui reconnaissent Dieu comme le souverain de tout, sans exclure la vie politique et sociale. »

A. VANDER KALLEN.
Bréda (Hollande), 15 novembre 1909.

« Lire dans le Peuple Français du 17 novembre : « A propos du discours de M. Ribot. Chimères et réalité », par le comte Albert de Mun. »

Infamie

On se rappelle les ridicules procès intentés au mois de mai dernier à quelques habitants de Gray pour avoir entremêlé dans leurs pavois, lors d'une fête religieuse, les couleurs de la Vierge et de la papauté. Une interpellation devait s'ensuivre qui n'eut pas lieu, sous la promesse formelle,

Le cas Brémond

« Dans des sentiments de pleine et sincère soumission à l'autorité ecclésiastique, et par l'entremise de S. G. Mgr l'évêque de Southwark, l'abbé Brémond déclare regretter et condamner tout ce qu'il a fait et dit de répréhensible au moment des funérailles du P. Tyrrell. Il déclare en outre adhérer sans réserve à toutes les doctrines de l'Eglise, et notamment aux enseignements contenus dans le décret Lamentabili et dans l'Encyclique Pascendi. »

« Fait à Aix-en-Provence le 5 novembre 1909. Signé : HENRI BRÉMOND. »

« Ajoutons enfin que la lettre écrite par le P. Brémond en date du 8 septembre, et citée dans l'article de M. de Narfon, ne donna pas satisfaction à l'autorité supérieure. »

« Je n'en ai pas souffert moi, du moins jusqu'ici, pour deux raisons que vous jugerez sans doute suffisantes : 1° parce que l'évêque de Nancy n'en a pas souffert moi lui-même ; 2° parce que ce rôle est inexistant. »

« M. le rédacteur en chef du Dagblad van Noord-Brabant, Bréda, nous écrit au sujet de ce qui a été dit ces jours-ci sur la Hollande : Le parti catholique de la Hollande est une organisation exclusive des catholiques ; elle forme, avec les partis protestants, qui s'opposent aux principes de la Révolution, la majorité dans le Parlement. Mais les trois partis restent indépendants les uns des autres ; ils se combattent quelquefois aux élections ; mais lorsqu'il y a lieu, ils forment une coalition (les trois partis et non les individus). Les évêques ont défendu aux ouvriers catholiques d'entrer dans ces Syndicats chrétiens ; ils doivent former des Syndicats catholiques. Dans notre parti catholique, il n'y a ni libéral, ni modéré ; notre force est que nous nous réunissons sur nos principes catholiques et que ainsi réunis dans le parti, nous nous coalisons avec d'autres partis, qui sont fondés sur des principes qui reconnaissent Dieu comme le souverain de tout, sans exclure la vie politique et sociale. »

A. VANDER KALLEN.
Bréda (Hollande), 15 novembre 1909.

Shackleton (+) et ses trois compagnons à leur retour sur le « Nemrod », après leur raid vers le pôle Sud

Cette séance avait été préparée par la Société géographique de Paris. Le président a souhaité, en termes chaleureux, la bienvenue au lieutenant Shackleton.

A côté du prince Roland, un grand nombre de notabilités avaient pris place sur l'estrade :

Nemrod, il est parti au début de 1908 accompagné de quelques savants et d'un équipage sûr. Avant son départ, la reine avait remis au chef de l'expédition un drapeau de soie aux couleurs anglaises. C'est celui que Shackleton a planté près du pôle.



Nemrod, il est parti au début de 1908 accompagné de quelques savants et d'un équipage sûr. Avant son départ, la reine avait remis au chef de l'expédition un drapeau de soie aux couleurs anglaises. C'est celui que Shackleton a planté près du pôle.

La journée

S. Em. le cardinal Respighi a célébré ce matin, à l'Apollinaire, la messe jubilaire de la consécration épiscopale de Pie X.

La Chambre a consacré, mardi, deux séances à la discussion générale du budget.

Le roi Manuel, qui est l'hôte du roi d'Angleterre, à Windsor, a reçu un chaleureux accueil de la population anglaise.

La Cour suprême de Leipzig a maintenu le jugement condamnant l'abbé Wetterlé à deux mois de prison. Le député alsacien refuse de demander sa grâce à l'empereur.

A leur tour, les commerçants en vins de Gasp et de Mort protestent contre les nouveaux impôts inscrits au budget de 1910.

L'état de siège proclamé à Buenos-Ayres, à la suite de l'assassinat du préfet de police, durera soixante jours.

Tout espoir de sauver les nombreux mineurs ansevelis à Cherry (Illinois) a disparu. La mine est toujours en flammes.

ROME

Le pèlerinage de Notre-Dame de Salut
Par dépêche de notre correspondant particulier :
Ce matin, le pèlerinage de Notre-Dame de Salut a assisté à la messe dans la crypte de Saint-Pierre. Mgr Touchet a prononcé une allocution.

L'audience spéciale est définitivement fixée à jeudi matin.

Le pèlerinage lombard est arrivé hier. Le Pape a reçu le cardinal Cavallari, patriarche de Venise ; le cardinal Ferrari, archevêque de Milan ; les évêques de Suse, Bâle et Spire.

A l'occasion de son jubilé épiscopal, le Pape a reçu de très nombreuses dépêches de félicitations émanant de souverains, de princes, de chefs d'Etat, d'archevêques, évêques ou prélats, d'associations, d'instituts, de séminaires, de notabilités, etc.

Guillaume II et S. S. Pie X
On télégraphie de Rome à l'Echo de Paris : Rome, 15 novembre. — Le ministre de Prusse près le Vatican, M. Mulhberg, a été reçu aujourd'hui par le Pape, et lui remis une lettre autographe de l'empereur Guillaume II, dans laquelle ce dernier envoie au Souverain Pontife ses félicitations à l'occasion de son jubilé épiscopal.

Cette manifestation, de la part de Guillaume II, a été d'autant plus remarquable que le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège avait été dispensé de présenter ses hommages au Pape pour l'anniversaire de sa nomination à l'épiscopat. Guillaume II a voulu faire une exception et, s'il tient à multiplier, en outre, ses actes de courtoisie à l'égard du Pape, ce n'est sans doute pas uniquement par déférence pour l'Eglise catholique ; au Vatican, on ne se fait à ce sujet, aucune illusion, croyez-le bien. Mais peut-être est-ce que Guillaume reconnaît dans la papauté une haute influence morale qu'il n'estime pas sans intérêt de courtiser et de ménager. Cette politique intelligente et réaliste de l'empereur d'Allemagne provoque des réflexions et des comparaisons sur lesquelles il est inutile d'insister.

Questions scolaires

Lettre pastorale des cardinaux, archevêques et évêques de France sur les droits et les devoirs des parents relativement à l'école (800 mille).

Pour les petits enfants de France, par M. le chanoine CROSTIER (70 mille).

La douzaine, 0 fr. 40 ; port, 0 fr. 05 ; le cent, 0 fr. 60 ; port, 0 fr. 35 ; le mille, 5 fr. ; port, un colis de 10 kilos.

Deuxième série, 5 pages in-8° à 2 colonnes
A qui nos enfants ? par Cyr.
En prison ? Soit ! par HENRI BAZIER (315 mille).

Les quinze : 0 fr. 40 ; port, 0 fr. 05. Le cent : 0 fr. 60 ; port, 0 fr. 20. Le mille : 5 fr. ; port, un colis de 3 kilos.
à rue Bayard, Paris.